

Commission de la **formation** et de la vie **universitaire** | **CFVU**

Séance du 21 février 2022

Délibération n°2022-006

Point 2

Point 2 à l'ordre du jour

Direction de la vie étudiante : Propositions de subventions attribuées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du FSDIE.

Exposé de la délibération :

La commission FSDIE est chargée d'examiner les différents projets déposés par les responsables associatifs étudiants de l'établissement. Les auditions des différents porteurs de projets se sont tenues le 10 février dernier.

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes de l'université d'Orléans		
Année universitaire 2021/2022 - Commission FSDIE du jeudi 10 février 2022		
Associations étudiantes	Intitulés des projets	Subventions proposées par la commission
ASCUB (IUT Bourges)	Participation de plusieurs équipes aux championnats de France sportif des IUT 1er semestre 2022	3 000€
Association des étudiants Ivoiriens d'Orléans - AESIO	Journée culturelle et sportive ivoirienne campus de La Source - 25 juin 2022	2 000€
Bath'Art	Création de décors scénographiques pour des spectacles au théâtre Gérard-Philippe et au Bouillon	2 500€
BDE GMP (IUT Orléans)	Challenge endurance karting Mer - 3 mars 2022	2 400€
Bureau Des Sports - BDS Polytech	Saison sportive 2021-2022	3 000€
Corpo Droit	Visite de l'Assemblée nationale et du Panthéon Paris - 25 février 2022	900€
Infasso (IUT Orléans)	Compétition sportive - gymnase universitaire 26 mars 2022	500€
IUTiens de Châteauroux	Pratique du semi-marathon et compétitions 1er semestre 2022	700€
OS'MOSES (IAE - DEG)	Organisation de l'Orléans Vintage Festival - Place de Loire et jardin de la Charpenterie - 20 et 21 mai 2022	7 000€
Polytech Moto Club	Pratique du motocross - terrain de cross de Cléry Saint André année 2021-2022	1 800€
Total	10 projets	23 800€

La CFVU approuve les subventions allouées par la commission du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) conformément au tableau ci-dessus.

Effectif Statutaire :	40	Quorum :	20
Membres en exercice :	39	Membres présents :	16
		Membres représentés :	4
		Total :	20

Décompte des votes :

Abstentions :	–	Suffrages exprimés :	20
Votants :	20	Pour :	19
Blancs ou nuls :	–	Contre :	1

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 21 février 2022

La Présidente du Conseil Académique



Caroline Andrezza

Destinataires de la délibération :

Madame le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Présidente du Conseil Académique,
Vice-Président formation et vie universitaire,
La direction des services généraux,

Service juridique de l'université d'Orléans.